



Maurienne



Savoie propre



Tarentaise



Savoie



Faucigny



Genevois



Chablais



Nice

Lettre d'engagement personnel valant déclaration de solidarité avec les actions entreprises à compter du 1^{er} Janvier 2008

(A compléter dater, signer et retourner par les personnes se joignant à la démarche engagée pour exiger le respect des droits de la Savoie et de son peuple)

En temps que Citoyen de Savoie, je suis informé et me sens concerné par le projet de fermeture en Savoie de plusieurs Tribunaux dont le maintien est pourtant, en Droit International, garanti par le Traité de TURIN du 24 Mars 1860.

Étant, de ce fait, solidaire avec toutes les démarches et actions entreprises à compter du 1^{er} Janvier 2008, devant la Haute Cour de Justice Internationale de La Haye, pour le Maintien des Tribunaux et plus généralement du Droit en Savoie et des droits acquis reconnus à sa population

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame ROUSSEAU SERGE
Né (e) le 25 juillet 1960 à ALBERTVILLE
de Nationalité Française de Citoyenneté Citoyenne
Demeurant à Les Granges 73 260 FEISSONS SUR ISÈRE
n° Tel : 04 79 22 58 13

Je déclare par la présente, en raison du non respect par la Communauté internationale des Traités internationaux en vigueur, censés depuis 1815 et 1860, protéger la Savoie :

- En me rendant sur place : PALAIS DE LA PAIX à LA HAYE (Hollande)

- Je me déclare solidaire de la grève de la soif menée par Maître Fabrice BONNARD Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, devant la Haute Cour de Justice Internationale de la Haye (CIJ).

- J'assure de mon soutien moral, matériel et financier les Citoyens représentant la Savoie qui se rendront physiquement en Hollande pour mener et appuyer les actions médiatiques et juridiques utiles et nécessaires au respect du statut International de la Savoie ; au droit de son peuple à exiger le respect de ses droits acquis et à pouvoir souverainement disposer de son avenir.

Fait à MOUTIERS

Le 15 décembre 2007

Empreinte digitale à apposer dans le carré rouge seulement en cas de participation active à la manifestation sur place

Votre Signature [Signature]

Annulaire gauche



NB : LE TRAITE de TURIN EST TOUJOURS EN VIGUEUR

Ceci est indubitable et aisément vérifiable sur le site officiel du Ministère des Affaires Étrangères à l'adresse suivante : <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/pacte/index.html> rubrique « Accords et Traités en vigueur »

Bulletin à retourner à : Cabinet Fabrice BONNARD, 65 Avenue des SALINES ROYALES -73600- MOUTIERS.